Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-252703863-20230927-2023-068-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2023
Affichage : 05/10/2023
Pour l'autorité compétente par délégation

SDOMODE
VALORISATION DES DÉCHETS DANS L'OUEST DE L'EURE

Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères
de l'Ouest du Département de l'Eure

DELIBERATION N°2023-068

L'an deux mille vingt-trois le 27 septembre, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Menneval (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

Étaient présents : Titulaires : BEURIOT Valéry, DAVID Jean-Luc, DE ANDRES Carole, DEFLUBE Fabienne, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, GENCE Claude, HOUSSARD Jean-Claude, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilyne, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, ROCFORT Françoise, ROMERO Thierry, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, SZALKOWSKI Denis, TEMPERTON Joel, TIHY André, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoirs : AUGER Michel donne son pouvoir à DELAPORTE Jean-Pierre et THIEBAULT Damien donne son pouvoir à PECOT Bertrand.

Suppléants votants : DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean), DUTILLOY Brigitte (suppléante de DUONG Isabelle), LEBOUCHER Alain (suppléant de BOUCHER Dominique), GIRARD Jocelyne (suppléante de ENOS Jacques) et HUNOST Sylvain (suppléant de LEBOCEY Véronique)

Suppléant non-votant :

Étaient excusés : : AUBOURG Jean, AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BERNARD Jean-François, BOUCHER Dominique, CHAUVIERE Noel, DONNET MOUSSEUX Aline, DUMESNIL Jean-François, ENOS Jacques, JEHANNE Éric, MERCIER Damien, STAB Anne, THIEBAULT Damien et VAN DUFFEL Christine.

Absents BOURLON DE ROUVRE Emmanuel, DANNEELS Philippe, DELAMARE Frédéric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, DUONG Isabelle, DUVAL Vanessa, FINET Pascal, FONTAINE Alain, LEBOCEY Véronique, LEROUX Etienne, LEVASSEUR Dominique, MADELON Jean-Louis, MALCAVA Didier, PIERRE Michel, PRESLES Gwendoline, PROVOST Jean Claude, ROBILLOT Philippe, SEYS Nicolas, VAGNER Marie-Lyne et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion : Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL, Gilles ALLEAUME – Responsable Système d'information, Dominique BOITEL – Responsable Communication et Marlène CORDEY– Gestionnaire aux Affaires Générales.

Titulaires : .....26 Suppléants votants : .....5 Suppléant non-votant : 0
Pouvoirs : .....2 Total votants : .....33 Présents :..... ...31

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 35.
Date de la convocation : 19 septembre 2023. Secrétaire de séance : BEURIOT Valéry

ACCUEIL DES APPRENTIS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6227-1 à L. 6227-12 et D. 6271-1 à D. 6275-5,

Dans l'attente de l'avis favorable du comité social territorial, il revient au Comité syndical de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage, ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de celui-ci.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'autoriser le recours aux contrats d'apprentissage, dès la rentrée scolaire 2023-2024.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprentis.

Article 3 : D'inscrire au budget les dépenses correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Jean-Pierre DELAPORTE

Président du SDOMODE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.

Adresse des correspondances : SDOMODE Parc d'activités La Semaille / 348, rue de la Semaille - 27 300 BERNAY
Tél. : 02.32.43.14.75 - Fax : 02.79.26.00.70 - Courriel : contact@sdomode.fr - Site Internet : www.sdomode.fr

JE TRIE, NOUS GAGNONS !